



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 2 février

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Mésigny, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 27 janvier 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 23 - votants 31.

### Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

### Procurations :

Jean-Pierre CHAMBARD à Cécile LOUP FOREST  
Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER  
Karine FALCONNAT à Fabienne DREME  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Virginie FRANCOIS à Thomas BIELOKOPYTOFF  
Yves GUILLOTTE à Jacqueline CECCON  
Christiane MICHEL à Christian BOCQUET  
Brigitte TERRIER à François DAVIET

Excusé : Carole BERNIGAUD

Secrétaire de séance : Roland NEYROUD

### 2023-11 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un réservoir sur la commune de Sillingy

Monsieur Yvan SONNERAT, Vice-président en charge de l'eau, rapporteur

Vu la délibération n°2022-87 en date du 29 septembre 2022 portant approbation du projet de construction d'un réservoir d'eau potable sur la commune de Sillingy,

Le conseil communautaire a approuvé par délibération n°2022-05 le projet de construction d'un nouveau réservoir sur la commune de Sillingy afin d'améliorer et sécuriser la distribution d'eau potable et d'augmenter les volumes de stockage sur son territoire.

Afin de permettre la réalisation de cette opération, un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en date du 20 décembre 2022.

Six offres ont été remises.

La commission d'appel d'offres, réunie en date du 31 janvier 2023, propose, au vu du rapport d'analyse des offres, d'attribuer le marché au bureau VRD CONCEPTION, (sous-traitants W/M Architectes, SEE Ingénieurs structures et Thales topo) aux conditions suivantes :

	Estimation prévisionnelle des travaux € HT	Tx rémunération	Forfait rémunération € HT	Forfait rémunération € TTC
Tranche Ferme	1 200 000 € HT	4,10 %	49 200 €	59 040 €
Tranche Optionnelle	1 000 000 € HT	1,90 %	19 000 €	22 800 €
Mission topo			1 560 €	
Mission PC			6 360 €	
<b>TOTAL MISSION</b>			<b>74 800 € HT</b>	<b>89 760 € TTC</b>

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**attribuer** le marché de maîtrise d'œuvre au bureau VRD CONCEPTION pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre du projet de construction du réservoir pour un montant de rémunération de 74 800 € HT
- D'**autoriser** Monsieur le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant ainsi que tout acte et document nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président,  
Henri CARELLI

Le secrétaire de séance,  
Roland NEYROUD



*Henri Carelli*

*Roland Neyroud*